



COMMUNE DE SAINT-PARGOIRE – HÉRAULT

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2025-26 – 07-14

SÉANCE DU 23 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-trois mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire et publique, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Maire.

Date de convocation 19 mai 2025

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de voix : 18

- Étaient présents :

Jean-Luc DARMANIN, Monique GIBERT, Christian CLAPAREDE, Fabienne GALVEZ, **Adjoints** ;
Sylvette PIERRON, André SCHMIDT, Christiane CAMBEFORT, Bernard GOMBERT, Monique BEC, Agnès CONSTANT, Thierry LUCAT, Pierre ROSSIGNOL, Martine LAMOUROUX, Pierre BOLLIET, Sébastien SOULIER, **Conseillers** ;
Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- Étaient absents excusés : Jean FABRE, Pascal SOUYRIS, Élodie PAULS, Anne THÉVENOT

- Procurations : Jean FABRE à Jean-Luc DARMANIN
Pascal SOUYRIS à Pierre ROSSIGNOL
Élodie PAULS à Monique GIBERT

- Secrétaire de séance : Fabienne GALVEZ

La séance est ouverte à 18H30.

Délibération n°2025-26 – 07-14 / Décision modificative n°1 du Budget Principal :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2025-14 du 27 mars 2025 adoptant le Budget Principal de l'année 2025 ;

Considérant que le conseil municipal a voté le budget par nature au niveau du chapitre en section de fonctionnement et par opération en section d'investissement ;

Considérant qu'il convient de procéder à des virements et ajustements de crédits en section d'investissement ;

Monsieur le Maire propose les modifications suivantes :

INVESTISSEMENT				
DEPENSE				
Chapitre	Intitulé	BP 2025	DM n°1	TOTAL
001	Solde antérieur	377 393 €		377 393 €
16	Remboursement capital	158 000 €		158 000 €
Op 41	Réserve foncière	200 000 €	150 000 €	350 000 €
Op 43	Amélioration des bâtiments	83 207 €	- 20 000 €	63 207 €
Op 48	Acquisition de matériels	60 000 €	- 20 000 €	40 000 €
Op 63	Plu – études diverses	10 000 €		10 000 €
Op 66	Extension Espace Jean Moulin	5 000 €		5 000 €

Op 88	Modernisation Vidéo Protection	40 000 €		40 000 €
Op 96	Renouvellement flotte véhicule	20 000 €	- 20 000 €	0 €
Op 150	Programme Voirie 2025	250 000 €	20 000	270 000 €
Op 153	Éclairage public 2025	25 000 €		25 000 €
Op 151	Cours d'école Jules Ferry	10 000 €		10 000 €
Op 136	Maison Gombert	60 000 €	-60 000 €	0 €
Op 146	Rénovation La Poste	60 000 €	- 50 000 €	10 000 €
Op 154	Église	40 000 €		40 000 €
	RAR dépenses	192 612.01		192 612.01
	TOTAL	1 591 212 €	0 €	1 591 212 €

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

ADOpte la décision modificative n°1 du Budget Primitif 2025.

Le Maire,
Jean-Luc DARMANIN



34281 Code INSEE	SAINT-PARGOIRE Commune	DM 2025 COM
---------------------	---------------------------	----------------

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 15
 Nombre de suffrages exprimés : 18

VOTES : Pour 18
 Contre 0
 Abstentions 0

Date de convocation : 19/05/2025

Présenté par le Maire

A Saint Pargoire , le 23/05/2025

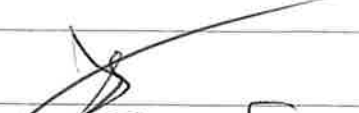
Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal

réuni en session ordinaire

A Saint Pargoire , le 23/05/2025

le Conseil Municipal

Agnès CONSTANT	
André SCHMIDT	
Anne THEVENOT	
Bernard GOMBERT	
Christian CLAPAREDE	
Christiane CAMBEFORT	
Elodie PAULS	
Fabienne GALVEZ	
Jean FABRE	
Jean Luc DARMANIN	
Martine LAMOUROUX	
Monique BEC	
Monique GIBERT	
Pascal SOUYRIS	
Pierre BOLLIET	
Pierre ROSSIGNOL	

Sébastien SOULIER

Sylvette PIERRON

Thierry LUCAT



Certifié exécutoire par le Maire
et de la publication, le

, compte tenu de la transmission en

préfecture, le

A

, le